



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-766-1055 du 22/01/2018

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT ET
DES INFIRMIERS DE L'EDUCATION NATIONALE : REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

Référence : article 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires des AAE et INFENES

Dossier suivi par : Mme RICARD - secrétariat de division- Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux qui actualisent :

la composition de la commission administrative paritaire académique concernant le corps des :

- Attachés d'administration de l'état
- Infirmièr(e)s de l'Education National et de l'Enseignement Supérieur

portant désignation des représentants du personnel.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2017-adaenespers

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment son article 9

VU l'arrêté rectoral du 9 janvier 2017 portant désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat, publié au bulletin académique n° 727 du 9 janvier 2017

CONSIDÉRANT la démission de Madame Nadine CHAPUIS de son mandat de commissaire paritaire en qualité de représentant du personnel à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat en date du 2 octobre 2017

CONSIDÉRANT la fin de fonction de Mme Marie-Laurence NOUARI à compter du 6 décembre 2017

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des :

ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	
Titulaires	Suppléants
<p>Hors classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. PETRI Raphaël - M. VIVIEN Jean-Luc 	<ul style="list-style-type: none"> - M. SARTORE Jean-Pierre - M. BOYER Christian
<p>Directeurs de service et attachés principaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. SUISSA Michel - Mme DELTRIEUX Marie-Françoise 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme OLIVI Marie Claude - Mme LAGHMARA Djamilia
<p>Attachés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme FOURNIER Patricia - Mme RIERA Michèle 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme SIMONOVICI Josiane - Mme FOUCOT Danièle

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Aix-en-Provence, le 12 janvier 2018


Bernard BEIGNIER

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment ses articles 5, 6 et 7

VU l'arrêté rectoral du 26 septembre 2014 relatif au nombre de sièges pour les commissions administratives paritaires académiques publié au bulletin académique n°645 du 29 septembre 2014

CONSIDÉRANT l'admission à la retraite de Monsieur HERPIN Etienne à compter du 02 septembre 2017

SUR proposition de secrétariat académique de SNICS Aix-Marseille en date du 16 janvier 2018.

Rectorat

Division de l'Encadrement
et des Personnels
Administratifs et
Techniques

Secrétariat de division
2018-infpers

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés en qualité de représentants des personnels à la commission administrative paritaire académique des :

INFIRMIER(E)S DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
Titulaires	Suppléants
<p>Hors classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme PIARULLI Florence - Mme BONNEL Nelly 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme COUTURE Isabelle - M. ALLEMAND Christian
<p>Classe supérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme CERESO Joelle - Mme MOINE Catherine 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme BACHIMON Jacqueline - Mme LEPESANT Sylvia
<p>Classe normale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme TAKHEDMIT Djidjiga - Mme NICOLA Laetitia 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme DELHEM Julie - Mme LADARRE Nathalie

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 16 janvier 2018



Bernard BEIGNIER